

Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Atelier exploration professionnelle

- *Orienter les étudiants vers les outils proposés par le SCUIO-IP en matière d'insertion professionnelle (stage, CV et lettre de motivation, exploration professionnelle).*
- 4h à l'année
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

TEKI STAT

- *Le dispositif TEKI STAT propose un accompagnement personnalisé en statistique, identifié comme un point de difficulté majeur dans le parcours de réussite des étudiants.*
- 24h au semestre 1 / 24h au semestre 2
- Uniquement pour les Oui-Si, sur la base du volontariat

TEKI BIO

- *Le dispositif TEKI BIO offre un accompagnement en biologie. Il vise notamment à sensibiliser les étudiants à l'importance d'une approche intégrée de l'être humain en psychologie, incluant sa dimension biologique, souvent sous-estimée*
- 12h au semestre 1 / 12h au semestre 2
- Uniquement pour les Oui-Si, sur la base du volontariat

COLIBRI PAIR-AIDANCE

- *Formation des tuteurs et mise en place de la pair-aidance par la mise en place du tutorat d'accompagnement, pour tous les étudiants de la licence (L1 à L3)*
- 6h au semestre 1 / 6h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Dispositifs spécifiques à la formation

TEDOU

- *Le dispositif TEDOU est un dispositif d'accueil et de remise à niveau destiné aux étudiants réorientés en janvier, dans le cadre de la passerelle. Il se décline principalement en travaux dirigés centrés sur les aspects scientifiques de la psychologie.*
- 18h au semestre 2
- Obligatoire pour tous les publics

Cohésion de groupe

- *Sortie pédagogique - Elle vise à favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance au groupe et à la formation, facteur reconnu comme déterminant dans la réussite universitaire. En réduisant l'isolement et en instaurant une dynamique collective, elle pose les bases d'une promotion soudée, plus à même d'affronter ensemble les défis du cursus. Cette sortie constitue également un espace concret de mise en pratique : les étudiants sont invités à mobiliser les traits de personnalité qu'ils ont découverts à travers les questionnaires métacognitifs proposés en amont, leadership, introversion, ouverture aux expériences, et à les expérimenter dans des situations de coopération et d'interaction réelles*
- 4h au semestre 1
- Uniquement pour les Oui-Si, sur la base du volontariat

Tutorat

- *Tutorat de remédiation étudiant*
- 2h au semestre 1 / 2h semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

